



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION, DU TRAVAIL
ET DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
en charge du numérique

ARRÊTÉ N° **12875** / MEA / DGRH du

01 DEC. 2021

Proclamant les résultats de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'**aide médico-technique principal** du cadre d'emplois des **aides médico-techniques** de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année **2021**.

N° **027690**
Courrier arrivé le
01 DEC. 2021
Direction Générale des
Ressources Humaines

**LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION, DU TRAVAIL
ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION,**
en charge du numérique

- Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu l'arrêté n° 23-2018 APF/SG du 18 mai 2018 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
- Vu l'arrêté n° 650/PR du 23 mai 2018 modifié, portant nomination du Vice-Président et des Ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
- Vu l'arrêté n° 660/PR du 23 mai 2018 modifié, relatif aux attributions du Ministre de l'éducation, du travail et de la modernisation de l'Administration, en charge du numérique ;
- Vu l'arrêté n° 1920/CM du 29 novembre 2011 relatif à la direction générale des ressources humaines de la Polynésie française ;
- Vu l'arrêté n° 1757/CM du 26 août 2021 portant nomination de Madame Marine NOGUIER en qualité de Directrice générale des ressources humaines ;
- Vu l'arrêté n° 9636/MEA du 1^{er} septembre 2021 modifié, portant délégation de signature à Madame Marine NOGUIER, directrice générale des ressources humaines de la Polynésie française ;
- Vu la délibération n° 95-215 AT du 14 décembre 1995 modifiée, portant statut général de la fonction publique de la Polynésie française ;
- Vu la délibération n° 95-217 AT du 14 décembre 1995 modifiée, relative aux conditions générales de recrutement des agents de la fonction publique de la Polynésie française ;
- Vu la délibération n° 95-251 AT du 14 décembre 1995 modifiée, portant statut particulier du cadre d'emplois des aides médico-techniques de la fonction publique de la Polynésie française ;
- Vu l'arrêté n° 462/CM du 28 mars 2019, relatif à l'examen professionnel d'accès au grade d'aide médico-technique principal du cadre d'emplois des aides médico-techniques de la fonction publique de la Polynésie française ;
- Vu l'arrêté n° 7350/MEA/DGRH du 7 juillet 2021, portant date d'ouverture et organisation matérielle d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'aide médico-techniques principal du cadre d'emplois des aides médico-techniques de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2021 ;
- Vu l'arrêté n° 10639/MEA/DGRH du 28 septembre 2021, portant nomination des membres du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'aide médico-technique principal du cadre d'emplois des aides médico-techniques de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2021 ;
- Vu le procès-verbal d'admission n° 17238/MEA/DGRH du 12 novembre 2021.

Ampliations :

PR, REG
MEA
DGRH

2
1
1

Lexpol :

VP, SGG, DMRA
JOPF

ARRETE

Article 1er. - Sont déclarés admis à l'examen professionnel pour l'accès au grade d'**aide médico-technique principal** du cadre d'emplois des **aides médico-techniques** de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année **2021**, dans l'ordre de mérite :

Monsieur	FAATAU	Billy
Madame	FAARA épouse WONG SANG	Janine

Article 2. - Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le

01 DEC. 2021

Pour Ampliation,
Pour Le Secrétaire Général du Gouvernement
et par Délégation



T. FENUAITI

Pour le Ministre
de l'éducation, du travail
et de la modernisation
de l'Administration,
en charge du numérique
et par délégation,
La directrice générale
des ressources humaines



Marine NOGUIER

212875

01 DEC. 2021